

COMMUNE D'ARNAUD-GUILHEM

CONSEIL MUNICIPAL

Du dix-sept octobre deux mille vingt

COMPTE-RENDU

Présents : Lydia CASTELLE, Patricia SUFFRAN, Brice DAVEZAC, Olivier COLIN, Jean-Luc LARROUY, Jean-Claude MISTROT, Frédéric PONT, David TAVASANI, Laurent SALLES, Jean-Pierre VIALATTE

Excusé : Didier FOCH

Absent :

Président de séance :
Jean-Pierre VIALATTE

Secrétaire de séance :
Lydia CASTELLE

Ordre du Jour :

- Désignation du référent fibre Haute Garonne Numérique
- Délibération imputation de la taxe ordures ménagères sur les loyers logements communaux
- Enregistrement au patrimoine communal des oratoires du territoire de la commune
- Présentation du registre numérique du cimetière
- Présentation de l'intervention du SDIS
- Présentation des travaux d'investissement 2021
- Autorisation d'engager les démarches administratives pour l'aménagement de la base loisir petite Pyrénées
- Amendes de police 2021
- Point sur le budget 2020
- Point sur les manifestations communales 2020
- Questions diverses
- **Ouverture du Conseil municipal à 11h30**

- Le quorum est atteint.
- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du sept août & seize septembre 2020
 - Désignation d'un référent fibre Haute Garonne Numérique pour la commune

Le référent numérique sera l'interlocuteur privilégié pour tout ce qui relève du déploiement du numérique sur la commune.

Monsieur Jean-Luc LARROUY titulaire. Monsieur Olivier COLIN suppléant.

- Délibération imputation de la taxe ordures ménagères sur les loyers logements communaux

Depuis 2019, le territoire de l'EPCI CGS est assujetti à la TEOM sur la taxe foncière.

cette taxe doit être répercutée sur les loyers communaux

Monsieur le Maire propose donc de faire appel à ces charges pour l'année 2020.

Soit 228 euros et 2 x 84 euros pour 2020

Pour l'année 2020 à répartir pour la maison 228 euros, les logements de la mairie 84 euros chacun.

Pour 2021 la taxe sera provisionnée tous les mois sur les loyers.

Pour 10 Contre 0 Abstention 0

- Enregistrement au patrimoine communal des oratoires du territoire de la commune

Monsieur le Maire propose d'inscrire au patrimoine communal les oratoires et croix situées sur le domaine public ou domaine privé communal.

Un recensement de tous les oratoires va être établi.

Pour 10 Contre 0 Abstention 0

- Présentation du registre numérique du cimetière

Monsieur Jean-Claude Mistrot présente son travail sur la numérisation des concessions du cimetière communal

Présentation du registre papier et numérique des concessions

Il est décidé sa mise en place ce jour, Une fiche par concession avec photos, les noms et les coordonnées des propriétaires.

Tout sera stocké sur 1 disque dur.

En étude la création d'un jardin du souvenir.

- Présentation de l'intervention du SDIS

Monsieur David Tavasani présente le compte rendu de la rencontre avec les responsables du SDIS 31

Les pompiers de la Haute-Garonne, (les effectifs de professionnels et volontaires). Un compte rendu sur les interventions.

Les pompiers de Saint-Martory, professionnels dans l'encadrement et des volontaires, leurs lieux d'interventions, Boussens, Mancieux, Arnaud-Guilhem, Beauchalot, Proupiary, Castillon de St Martory, Lestelle de st Martory .

- Présentation des travaux d'investissement 2021

Monsieur Olivier Colin présente les travaux en cours sur la base loisir et les projets 2021

Construction d'un abri sur la base de loisir des petites Pyrénées est à l'étude. Une recherche de modèles et de constructeurs est en cours. Il faut prévoir une demande de permis de construire. Aménagement aire de jeux à côté du boulodrome. Plantation de végétaux autour des containers de recyclages et d'arbres pour ombrager l'aire pique-nique. Proposition de construction d'un barbecue.

- Autorisation d'engager les démarches administratives pour l'aménagement de la base loisir petite Pyrénées

Monsieur le maire demande l'autorisation d'engager les démarches administratives pour le programme travaux 2021 base de loisir

Le Conseil municipal donne l'autorisation au Maire.

Pour 10 Contre 0 Abstention 0

- Monsieur le Maire propose de soumettre un dossier de demande de subvention dans le cadre des amendes de Police 2021 pour la création de 3 écluses doubles avec signalétiques sur RD81 et RD88

Pour 10 Contre 0 Abstention 0

- Point sur le budget 2020

Madame Lydia Castelle présente le point sur le budget en cours

- Point sur les manifestations communales 2020

Monsieur Brice Davezac présente le point sur l'association Comité des Fêtes

Etant donné les conditions sanitaires, il n'y aura pas de fêtes cette année 2020.

En ce qui concerne le Noël des enfants et des seniors, une solution sera trouvée.

- Questions diverses

Agenda :

Recensement Jean-Claude , Conseil d'école Lydia

Infos générales

Arrêté préfectoral Covid , Elagages début nov , Elagages pour les privés, Travaux association Patrimoine, sécurisation abris bus, décoration du village pour Noël, adressage et numérotation des rues.

Fin du Conseil municipal à 13h45